

## **Note d'information**

### **Réunion de la Commission Permanente**

**16 juillet 2012**

Les aides du Département : plus de 2,3 M€

Présidée par Monsieur Henri EMMANUELLI, cette Commission Permanente a notamment examiné les décisions suivantes :

#### **1°) Economie :**

- Des subventions à caractère économique (61 000 €) à la Chambre de commerce et d'industrie des Landes pour accompagner les entreprises dans le cadre d'une démarche "éco-conception", au comité du Bassin d'emploi du Seignanx pour son action liée au développement de la pépinière d'entreprises, à Eurosima pour la filière glisse et à la société coopérative d'intérêt collectif pour le lancement d'activités nouvelles et le développement d'une économie sociale et solidaire,
- des aides au commerce et à l'artisanat (25 860 €) pour la pêche artisanale et la formation.

#### **2°) Agriculture :**

- Des aides en faveur de l'agriculture : 186 240 € pour inciter les agriculteurs à des pratiques respectueuses de l'environnement, développer des politiques de qualité et aménager notre territoire en préservant les exploitations familiales, favoriser l'information géographique mutualisée,

#### **3°) Equipements des collectivités et protection de l'environnement :**

- Des aides aux communes (plus d'1M €) au titre du Fonds de développement et d'aménagement local pour la création d'une boulangerie-pâtisserie à Labastide-d'Armagnac au titre du Fonds de solidarité communal, aux communautés de communes Coteaux et Vallées des Luys, Gabardan, Tursan, Pays d'Albret et Mugron, enfin l'équipement des communes des cantons d'Aire-sur-l'Adour, Dax Nord et Sud, Geaune, Grenade-sur-l'Adour, Hagetmau, Montfort, Mugron, Sore et Villeneuve-de-Marsan,
- des actions en faveur de l'environnement (153 510 €) : espaces naturels sensibles, espaces rivière, protection et valorisation des espaces littoraux, schéma cyclable départemental, actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

#### **4°) Jeunesse, sport et culture :**

- 411 230 € pour les collèges, la réalisation d'équipements sportifs à usage prioritaire des collèges, les allocations de recherche dans l'enseignement supérieur, les projets Landes Imaginations et la participation du Département aux activités éducatives,
- 92 180 € pour les opérations des comités sportifs départementaux en milieu scolaire, le développement du sport, le sport individuel de haut niveau et les bourses en faveur des cadres sportifs professionnels,
- 266 670 € pour l'aide à l'équipement culturel et le développement culturel dans le Département.